

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Mairie de Bassila.

Objet : Travaux de réhabilitation des sièges des arrondissements et réfection des maisons des jeunes de Bassila centre, Manigri, Alédjo et Pénessoulou.

Référence SIGMAP : T_RST_116297

Avis n° : N°67/431/2026/MB/PRMP/SP-PRMP du 28/10/2026



Identification de la procédure : appel d'offres ouvert national

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Bassila version 3 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 28 août 2026.
2. La Mairie de Bassila a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des ressources du fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), afin de financer la réhabilitation des bâtiments administratifs et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux de Réhabilitation des sièges des arrondissements et réfection des maisons des jeunes de Bassila centre, Manigri, Alédjo et Pénessoulou.
3. La Mairie de Bassila sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : « réhabilitation des sièges des arrondissements et réfection des maisons des jeunes de Bassila centre, Manigri, Alédjo et Pénessoulou ».

Les travaux sont repartis en cinq (05) lots à savoir :

lot 01 : réhabilitation du siège d'arrondissement de Bassila centre ;

lot 02 : réhabilitation du siège d'arrondissement de Manigri ;

lot 03 : réhabilitation du siège d'arrondissement de Alédjo ;

lot 04 : réhabilitation du siège d'arrondissement de Pénessoulou ;

lot 05 : réfection des maisons des jeunes de Bassila centre, de Manigri, d'Alédjo et de Pénessoulou .

NB :

- un candidat peut soumissionner pour tous les lots mais ne peut être attributaire de plus deux (02) lots ; s'il dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter lesdits lots ;
- pour être attributaire de plusieurs lots, le chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années doit être égal à la somme des montants exigés pour les lots dont le soumissionnaire est pressenti attributaire ;

- pour être attributaire de plusieurs lots, le soumissionnaire doit présenter une liste de personnel et des preuves de matériels différents pour chacun des lots pour lesquels il est pressenti attributaire
- Lorsqu'un soumissionnaire a présenté des offres plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

Les variantes ne sont pas prises en considération.

BON A LANCER
DNC (DONGA)

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

❖ Capacités techniques et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine d'activités de BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir effectivement exécuter en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) ou de l'année en cours au moins trois (03) marchés de réalisation d'infrastructures administratives et/ou socio-communautaires dont deux (02) au moins similaires en construction ou réhabilitation ou réfection de bâtiment de montant au moins égal à quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt et un (42 372 881) francs CFA hors taxes chacun pour chacun des lots 01, 02, 03, 04 et 05, justifiés par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions provisoire ou définitive assorti du contrat (pages de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) signée par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixte, représentation ou organisation internationale au Bénin) ou une personne morale de droit privé.
- disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.
- disposer du matériel conforme à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification

❖ Exigences d'ordre financier :

- disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA HT chacun pour le lot 01, lot 02, lot 03, lot 04 et lot 05, justifiés par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) égal à cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (50 847 458) francs CFA pour les lots 01, lot 02, lot 03, lot 04 et lot 05, justifié par les états financiers fournis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence



❖ Exigences d'ordre techniques :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine d'activités de BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.
- disposer du matériel conforme à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification:

❖ Exigences d'ordre financier :

- disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA HT chacun pour le lot 01, lot 02, lot 03, lot 04 et lot 05, justifiés par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.
- Produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite par le point 1 de l'année A-3-2.
- fournir par lot, une attestation d'assurance des risques professionnels indiquant l'objet du marché d'un montant de **quarante-huit millions sept cent vingt-huit mille huit cent treize (48 728 813) francs CFA pour les lot 01 ; lot 02, lot 03, lot 04 et lot 05** et valable pour toute la période d'exécution du marché.

5. Le délai d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois pour chacun des lot 01, lot 02, lot 03, lot 04 et lot 05** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Bassila ; BP 07 ; email : prmp2021bsl@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres aux adresses mentionnées ci-après **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila de 08 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes « Heure locale GMT+1 » du lundi au vendredi.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **28/10/2026**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics BP 07 ;

email : prmp2021bsl@gmail.com ; **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila premier bureau à gauche de l'entrée principale ;** sis dans l'enceinte de la mairie de Bassila, tél : 01 97 63 39 03. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par tout autre moyen souhaité. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique comportant les mentions ci-après :

- Lot : (renseigner le numéro et la désignation du lot) ;
- Financement : (renseigner la source de financement),

à l'adresse ci-après : salle de conférence de la mairie de Bassila, au plus tard le **19/11/2026** à 10 heures 00 minute « Heure locale GMT+1 ». **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leur représentant dûment mandaté à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la mairie de Bassila, sise dans l'enceinte de la mairie de Bassila, le **jeudi 19 Novembre 2026** à 10 heures 30 minutes « Heure locale GMT+1 ».

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre-cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (423 729) F CFA pour **chacun des lot 01 ; lot 02, lot 03, lot 04 et lot 05 ;**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ; à condition de produire l'attestation de l'Agence de Développement des Petites et Moyenne Entreprises (ADPME) qui justifie que le soumissionnaire jouit de la qualité de MPME.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

